



Comment je peux amener ma soeur en France

Par **Mario1991**, le **28/01/2013** à **00:53**

Bonjour à tous,

Je suis un jeune de 20 ans. Suite à des problèmes politiques que ma famille a eu on a du quitter notre pays (l'Afghanistan). Actuellement mon père qui vivait avec ma soeur au Tadjikistan (de manière irrégulière) a été arrêté et expulsé en Afghanistan.L'histoire est très compliqué, je voudrait juste savoir si quelqu'un pourrait m'aider à'amener ma petite d' 14 ans en France. Existe-il une façon légale d'amener une personne en France dans ce genre de situation?

ma situation en France: un jeune en Formation avec un salaire de 600€/mois et j'ai un titre de séjour d'un ans. Je ne suis pas considéré comme un réfugié politique car je suis entré en France à l'age de 15 ans et on m'donné un titre de séjour normal (ViePrivéFamilaie).

J'espère avoir une réponse de votre part, et je vous remercie par avance.